



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Elio Di Rupo**, Ministre-Président de Wallonie ; **Christie Morreale**, Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes ; **Yvon Englert**, Délégué général Covid-19

**La Wallonie définit 13 antennes de vaccination complémentaires pour finaliser le maillage de son territoire composé dorénavant de 53 sites**

En Wallonie, la vaccination des résidents et du personnel des maisons de repos se termine, celle du personnel des hôpitaux et du personnel et résidents des institutions pour personnes en situation de handicap est actuellement en cours et la phase de vaccination du personnel d'aide et de soins de première ligne démarre ce mardi.

Ces différentes étapes seront ensuite suivies par le déploiement de centres de vaccination à destination du grand public, qui accueilleront en premier lieu les personnes de 65 ans et plus.

Dans le cadre du démarrage de cette phase, la Wallonie avait déjà défini l'ensemble des lieux de vaccination fixes : 40 sites avaient été identifiés dont 9 centres majeurs de vaccination et 31 centres de proximité.

Il restait à définir les modalités pour couvrir les zones les moins desservies via la mise en place d'antennes de vaccination. Grâce à la concertation opérée avec les Gouverneurs de Province, pour coller au plus près des réalités locales, ces sites viennent d'être définis.

Concrètement, 13 antennes de vaccination viendront renforcer les 40 sites de vaccination existants. Ces dernières couvriront deux cas de figure :

- Elles apporteront une solution de proximité rapprochée pour les populations éloignées des centres de vaccination ;
- Elles amèneront une solution de proximité pour les populations pour lesquelles le centre fixe plus proche risquerait d'être, à un moment ou un autre, saturé.

Ces 13 antennes seront déployées sur un territoire communal désormais identifié.

D'un point de vue opérationnel, ces 13 antennes seront comparables aux centres de proximité : elles s'ouvriront dans des locaux couverts qui respectent les normes imposées pour les centres de vaccination. Elles seront ouvertes à la population sur des périodes limitées. Elles disposeront d'1 ou 2 lignes de vaccination en fonction de la population à couvrir et seront gérées selon les mêmes principes de rendez-vous.

Ces antennes ont été établies afin de garantir une facilité d'accès au vaccin pour toutes et tous en Wallonie en tenant compte des spécificités géographiques, territoriales et de la densité de population des zones concernées.

Parallèlement à cette étape, la Délégation Covid met au point des procédures pour garantir l'accès à la vaccination aux personnes qui sont en situation de grande difficulté pour se rendre dans un centre de vaccination, fut-il à proximité.



Avec ces nouvelles antennes, le maillage des centres de vaccination est désormais complet sur le territoire wallon et s'élèvera à 53 sites.

Ces différents centres, actuellement constitués, ouvriront progressivement leurs portes au public dans le courant de mars (6 ouvrent déjà cette semaine), sous réserve d'une disponibilité suffisante des vaccins.

**Listes des communes qui vont héberger les 13 antennes :**

- Comines-Warneton
- Thuin
- Soignies
- Anthisnes
- Lierneux
- Spa
- Limbourg
- Walcourt
- Philippeville
- Hastière
- Andenne
- Gembloux
- Bouillon

---

**CONTACTS PRESSE :**

**Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO**

0495/74.97.40 – [sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be](mailto:sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be)

**Stéphanie Wilmet | Porte-parole de Christie MORREALE**

0479/44.25.36 – [stephanie.wilmet@gov.wallonie.be](mailto:stephanie.wilmet@gov.wallonie.be)

**Valérie Sohie | Porte-parole d'Yvon ENGLERT**

0489/56.77.65 – [valerie.sohie@gov.wallonie.be](mailto:valerie.sohie@gov.wallonie.be)